

## La fondation se tourne vers la mobilité de demain



*Une centaine de personnes travaille au sein du site choletais de l'Amipi.*

Ouest-France

Elle a obtenu 60 000 € pour le « Soutien aux projets de diversification des sous-traitants de la filière automobile ». Cette société choletaise emploie des personnes en situation de handicap cognitif.

L'entreprise

En septembre, dans le cadre du plan de compétitivité France 2030, l'appel à projets gouvernemental « Soutien aux projets de diversification des sous-traitants de la filière automobile » a récompensé 46 entreprises. Parmi elles, la Fondation Amipi-Bernard-Vendre.

Née à Cholet en 1965, elle a obtenu 60 000 €. **« C'est très important, dans le sens où ça permet de financer toute l'innovation »**, affirme Jean-Marc Richard, son président.

Récompensée dans la catégorie ETI (entreprise de taille intermédiaire) l'Amipi emploie autour de 870 personnes, dont une centaine à Cholet. La

plus grande partie, environ 750, se trouve en situation de handicap cognitif, avec la Reconnaissance qualité travailleur handicapé (RQTH).

Dans six usines dont quatre situées dans les Pays de la Loire, ces ouvriers produisent des câbles électriques, appelés faisceaux, destinés à l'industrie automobile.

### La nouvelle usine fin 2023

Les quelques dizaines de milliers d'euros obtenus de l'État s'inscrivent dans un projet global de développement, pour une fondation reconnue d'utilité publique en 2005, et dont le chiffre d'affaires 2022 devrait tourner autour des 24 millions d'euros.

Fin 2023, une nouvelle usine de production, d'apprentissage et d'insertion, occupera 3 000 mètres carrés dans le site actuel, à Cholet. Un investissement de 4,2 millions d'euros. À la clé, la création de 40 emplois.

« **On a entamé une transformation avec quatre principes** », présente Jean-Marc Richard. Parmi eux, « **conserver et maintenir le niveau de haute qualité sur l'activité faisceau** ».

En août 2021, dans cette perspective, la fondation du président bénévole a décroché, pour le site de Cholet et sa future usine, le marché de l'assemblage des faisceaux de la série 2024 du *Master* de Renault. Ce contrat représente six millions d'euros de chiffre d'affaires.

« L'essor du vélo fabriqué en France »

Si la fondation travaille à 90 % pour l'industrie automobile (Stellantis, Renault, Plastic omnium et Flex-n-get), elle entend « **développer, pour 10 % à 15 %, de nouvelles activités** ».

Dans le viseur, un partenariat avec la société des Mauges Mulliez-Flory, spécialisée dans le vêtement de travail. « **Dans les prochaines semaines, nous allons produire des blouses de travail pour Stellantis** », annonce Éric Senddecki, directeur général de l'Amipi.

Un troisième axe de transformation a trait à « **la mobilité**, reprend Jean-Marc Richard. **On croit beaucoup à l'essor du vélo fabriqué en France. On**

en est aux prémices, à la recherche de marchés, de partenariats. On songe, bien sûr, à Décathlon. Il y a beaucoup de sociétés qui se créent, comme Moustache [marque française de vélos électriques]. On sent que c'est un marché qui va se consolider et on voudrait en avoir une part ».

« Une méga-usine pour lancer une filière hydrogène »

Dans cet axe « mobilité », l'Amipi « **veut gagner des parts de marché dans les motorisations des véhicules du futur. L'hydrogène nous intéresse beaucoup** », remarque son président.

« On s'inscrit dans la démarche de Faurecia et Michelin. Ils sont en train de monter une méga-usine en Rhône-Alpes pour lancer une filière hydrogène, détaille Éric Senddecki. On nous a consultés pour la fabrication de faisceaux pour des piles à hydrogène. »

La transformation de la fondation passe enfin par la diffusion de son modèle. « **On nous incite à essaimer**, note Jean-Marc Richard. **L'idée est plutôt de le faire dans des entreprises déjà existantes.** »

Lundi, une rencontre a eu lieu avec Christelle Morançais, présidente de la Région. « **Elle souhaite nous permettre de développer la pédagogie de l'Amipi auprès des ETI.** » Ce sera le but d'AMIPI Conseil & formation, société nouvellement créée.

Vincent DANET.